



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 février 2011

CREATION D'UN EMPLOI DE CHARGE DE  
MISSION POUR LE FESTIVAL DE LA  
DIVERSITE BIOLOGIQUE ET CULTURELLE  
TECIVERDI

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 04 février 2011

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Chantal BARRE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY  
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**DIRECTION RESSOURCES  
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI DE CHARGE DE MISSION POUR LE  
FESTIVAL DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET CULTURELLE  
TECIVERDI**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Afin de préparer le festival TECIVERDI 2012, il est nécessaire de faire une étude de faisabilité et de déterminer les grands principes de son organisation (démarches, contraintes, porteurs de projets...).

Ce travail ne peut s'opérer sans la contribution de personnel supplémentaire compétent en matière d'organisation de grandes manifestations.

C'est pourquoi, il est proposé de créer un emploi à temps non complet (80 %) de chargé de mission pour une période de 3 mois.

Cet emploi, créé, sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, sera rémunéré sur l'un des échelons de la grille des attachés principaux.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi occasionnel à temps non complet (80 %) de chargé de mission pour le festival de la diversité biologique et culturelle pour une durée de 3 mois.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**